
Conseil d'école du jeudi 11 Novembre 2021

Présents

François Briquet, Directeur
Didier Devilard, Proviseur
Sébastien Rest, Directeur administratif et financier
Cerian Maraviglia, coordinatrice anglais primaire

Enseignants

Jane Bakhoff - Enseignante Anglais Maternelle
Enguerran Maigne - Enseignant CM2A et B et coordinateur The Fulham Bilingual
Maeva Duret - Enseignante CE2C-CM2 A et B
Alexandre Moreau - Enseignant CM1C
Aurélié Klinzig - Enseignante CM1/Cm2
Peggy Esculpavit-Dupret - Enseignante CE2D
Chantal Franquesa - Enseignante CPA et B
Muriel Fatier - Enseignante CE1A et B
Nathalie Barrois - Enseignante CE1C
Bénédicte Rohou - Enseignante CE2C
Trong Phi Hung Lê - Enseignant CE2A et B
Gaëlle Annaert - enseignante assurant les temps de décharge en classes à parité horaire
Gaëlle Goni - Enseignante PS

Représentants des parents d'élèves APL

Wiko Nkema Bosenge
Marie Lecointre-Brown
Salima Triki
Sarah Silvestre
Nicolas Woringer
Valérie Arquier
Stéphanie Arnaud
Karine Aina
Fadima Konate Fiévée
Elodie Simonis
Meryam Sekkat
Sophie de Lassus
Christelle Rivière
Elise Biensan

Invités

Ateliers de Fulham : Mme Stéphanie Warhurst, Emmanuelle Chiampo Anthony
Amicale Marie d'Orliac : Mme Stéphanie Arnaud

1. Questions d'ordre statutaire

a- Désignation des secrétaires de séance

Monsieur Nicolas Woringer, parent est désigné comme secrétaire de séance.

b- Présentation des questions diverses

Les questions envoyées par l'APL sont intégrées au fur à mesure et seront discutées lors du conseil.

c- Approbation du Procès-verbal du conseil d'école du 22 juin 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

d- Approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

2. Questions d'ordre matériel ou financier

a- Information sur les transferts en cours d'année

M. Devilard :

Les transferts pédagogiques et géographiques entre section ne se font pas en cours d'année. Les problématiques sont différentes d'une école à l'autre, South Kensington est très demandé. Une navette pourrait être organisée entre le site de South Kensington et Fulham à partir de l'année prochaine. Le sujet est à l'étude via une entreprise privée et ne verra pas le jour avant l'année prochaine. Le processus sera enclenché en mars-avril en fonction de la structure de l'année prochaine.

Les transferts en section bilingue du lycée vers Holy Cross sont soumis au règlement financier adopté lors du conseil d'établissement du 25 juin 2021. Si un transfert a lieu, on doit payer les frais de scolarité pour toute l'année, et on perd la priorité pour les commissions d'affectations futures. Il y a des exemples d'élèves refusés en première commission pour une deuxième inscription au lycée pour la sixième qui seront considérés à la prochaine commission générale. La seule exception pour une deuxième inscription est la mutation professionnelle.

M. Briquet :

Depuis la rentrée une petite dizaine d'élèves ont migré vers Holy Cross, le nouveau règlement financier semble avoir été dissuasif.

Marie d'Orliac a perdu 70 élèves depuis l'année dernière, principalement dus à des mutations professionnelles et quelques élèves ne se sont pas présentés à la rentrée.

b- Situation sanitaire

-12 cas Covid recensés entre la rentrée et les vacances de la Toussaint en dehors des enfants inscrits à Holy Cross.

-Semaine du 25 octobre : 6 cas Covid recensés.

-semaine du 1^{er} novembre : 1 cas Covid recensé.

-semaine du 8 novembre : 1 cas Covid recensé.

c- Présence de l'amiante dans l'école

Les parents d'élèves demandent si l'« Asbestos survey » a bien eu lieu pendant les vacances. M. Rest répond qu'un « Asbestos survey » dans l'école a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint via le Borough. L'école est en attente du rapport du Borough.

Le dernier contrôle datait de février 2020. Les conclusions étaient :

Il n'y a pas d'amiante dégradée dans l'école. Il y a de l'amiante dans les locaux techniques, dans les locaux de chauffage, et dans les panneaux d'isolation de portes. Donc très encapsulé. L'amiante n'est pas présente dans les murs des classes ni dans la cantine.

M. Devillard insiste sur le fait que tant que l'amiante ne se dégrade pas il n'y a pas de risque. C'est surtout un problème en cas de chantier. Avant tous travaux, il y a un diagnostic amiante.

Les parents d'élèves recommandent une communication (au moins succinctement) des résultats du dernier rapport aux parents.

d- Hygiène et sécurité

Exercices incendie

Un exercice incendie a été organisé après la rentrée de septembre et le bâtiment a été totalement évacué en 4min30, tous les élèves étaient dehors en 3min10s. Tout s'est bien déroulé.

Le prochain exercice incendie sera fait sans que le personnel et les élèves ne soient avertis.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Le PPMS est un nouveau document pour l'école, il prévoit l'évacuation ou le confinement des élèves dans différents cas (risques et menaces majeurs : tempête, intrusion, etc.). Un exercice PPMS a eu lieu. Tout s'est bien déroulé.

3. Questions d'ordre pédagogique

a- Effectifs à la rentrée 2021

Section bilingue à anglais renforcé	Section bilingue à parité horaire
PS : 20 élèves	
MS : 16 élèves	MS : 26 élèves
GS : 23 élèves	GS : 26 élèves
CP : 21 élèves	CP : 26 élèves
CE1 : 45 élèves	CE1 : 26 élèves
CE2 : 51 élèves	CE2 : 28 élèves
CM1 : 38 élèves	CM1 : 27 élèves
CM2 : 46 élèves	CM2 : 28 élèves
Total 260 élèves	Total 188 élèves

Total : 448 élèves à Marie d'Orliac.

M. Devillard remarque que le secondaire est plein, en revanche le primaire n'est pas plein.

Il confirme qu'une PS va ouvrir à Marie d'Orliac en septembre 2022. La décision d'ouvrir ou non d'autres classes sera prise plus tard.

Les parents d'élèves demandent combien d'enfants ont été refusés lors de la commission pour les CP des écoles du réseau AEFÉ de Londres.

A la dernière commission pour les CP des écoles du réseau AEFÉ : 6 refus à Marie d'Orliac et 6 à South Kensington.

Les parents d'élèves regrettent que le lycée perde ces familles pour d'autres établissements, alors même que les frais de scolarité à Charles de Gaulle augmentent.

M. Devillard précise que 1800 demandes sont reçues chaque année pour l'ensemble de Charles de Gaulle aboutissant à 660 inscriptions et finalement 620 élèves qui viennent.

M. Devillard et M. Briquet demandent de patienter, car on ne sait pas encore quels seront les départs de l'école. C'est très compliqué de prévoir, on saura mieux aux alentours des mois de mars/avril (troisième commission) quelle sera la structure de l'année prochaine. On ne peut pas ouvrir de classe pour 12 élèves.

Les parents d'élèves demandent quel est le nombre minimum d'élèves requis pour ouvrir une classe ?

M. Rest répond qu'il faut 25 élèves par classe minimum pour être rentable.

M. Briquet ajoute qu'il y aura encore des doubles niveaux l'année prochaine, le double niveau n'est pas un problème pédagogiquement, au contraire cela peut être une chance.

b- Enseignement de l'anglais

Mme Maraviglia explique que Mme Fraser est de retour après l'intérim fait par M. Plummer. La première semaine d'école fut une semaine d'évaluation du niveau des élèves.

En début d'année des évaluations orales et écrites des élèves ont été effectuées afin de répartir les élèves entre classes débutantes et avancées. Des examens écrits pour les élèves de CE2 à CM2 ont eu lieu juste avant les vacances de la Toussaint.

CM2 – Le test pour la section internationale aura lieu au printemps 2022, cela sera en visioconférence selon le même format que l'année dernière. L'élève se connectera à la maison et sera évalué par deux enseignants via un test de compréhension. Le niveau C1/C2 est recherché.

M. Devillard insiste qu'il est important d'avoir de la diversité de niveau dans les classes à section internationale, mais avec un niveau d'anglais élevé. Il faut attendre que la première cohorte ait atteint la seconde (dans deux ans) pour faire un bilan définitif. Actuellement 4 classes de 6^{ème} sur 10 sont SI, peut-être dans deux ans cela passera à 5 classes sur 10.

Les inscriptions pour la section internationale se feront en janvier et une réunion d'information sera organisée pour les parents.

Les parents d'élèves demandent s'il peut y avoir plus d'heures d'anglais en section bilingue à anglais renforcé pour attirer des familles locales. M. Devillard indique que le lycée n'a pas les moyens de créer des postes pour augmenter les heures d'anglais. Il y a actuellement 14 enseignants d'anglais en primaire.

Afin d'attirer des familles anglaises, l'APL demande s'il serait possible de mettre en place du français de scolarisation comme cela est vu dans d'autres établissements.

Mme Bakhoff dit qu'en classe de maternelle en section bilingue à anglais renforcé, les enfants apprennent bien l'anglais en s'amusant.

M. Maigne explique qu'en section bilingue à parité horaire, il y a des familles dont aucun des deux parents ne parle français, et pourtant les enfants intègrent le lycée français en 6^{ème}.

M. Maigne : En CM2, il y a 4 à 6 élèves par classe qui ont un suivi spécial ayant un niveau en français trop faible pour poursuivre leur scolarité au collège. Il y a 2-3 enfants par classe chaque année venant de Holy Cross qui souffrent car ils n'arrivent pas à suivre en français.

M. Devilard ajoute qu'un effort a été fait pour prendre en charge les enfants qui ne parlent pas l'anglais en rejoignant l'établissement. La direction indique que beaucoup de progrès en anglais se jouent sur les activités extra-scolaires.

Les enseignants en section bilingue à parité horaire insistent que le projet parental autour de l'enfant est très important.

c- Projets et actions pédagogiques

L'escrime reprend pour les CE2.

Il y a 4 voyages scolaires prévus à Marie d'Orliac :

Les CM1 et CE2 bilingues à parité horaire iront au centre éducatif « Gordon Brown » pour une durée de 3 jours (2 nuits) avec des activités en plein air.

Les CM2 bilingues à parité horaire partent en voyage en France du 23 au 27 mai.

Les CM2 section bilingue anglais renforcé voyagent en France en juin pour 6 nuitées.

Un soutien financier sera proposé par le LFCG charity fund aux familles qui ne pourront pas payer les frais de ces voyages.

d- Ateliers

Les Ateliers continuent leur fonctionnement classique, mais il y a une demande des parents pour une garderie au-delà de 16h30. Cela avait été tenté il y a quelques années mais cela n'avait pas fonctionné faute de demandes suffisantes.

Les ateliers ne sont pas enregistrés à l'Ofsted, donc limités à 2h par jour, y compris la garderie du matin. Rien ne peut donc être organisé au-delà de 16h30.

Côté Holy Cross, il y a actuellement le « wraparound », qui est une garderie du soir.

Mme Pereira offrira peut-être des places pour les enfants du lycée à partir de janvier, si le Lycée donne son accord.

Les parents d'élèves demandent si les élèves du lycée ont besoin d'une assurance particulière pour participer au Wraparound.

M. Devilard répond qu'à partir de 15h30 les élèves du lycée n'ont pas d'obligation d'assurance et peuvent participer au Wraparound.

M. François Briquet, président

M. Nicolas Woringier, secrétaire